

GERBEPAL

FRANCE - VOSGES



*Gerbépal Animation organise sa
21ème Marche Populaire Internationale*

Dimanche 21 Juin 2026

5-10-20 km



Membre de la FFSP n°F1049

Visa FFSP N° 2026-88-358-J



Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉: contact@ffsp.fr

 facebook.com/ivv.france



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par
arrêté N°012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** FOYER RURAL
Route du Neuné
88430 GERBEPAL
- Horaires :** Départ de 07h30 à 14h00
Arrivée limitée à 18 heures.
- Parcours :** 5,10 et 20 km, en moyenne montagne, sans difficultés particulières.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de : 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions :** Avant le 14 juin 2026 pour les groupes.
Sur place pour les individuels
- Inscriptions :** **BERTRAND Claude**
Portable : 06 30 02 36 88
Email : gerbepal.animation88@gmail.com
- Récompenses :** Coupe au plus âgé, au groupe le plus représenté et diplôme au plus jeune
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Une boisson et une petite collation gratuite à chaque contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée >> **UNIQUEMENT** sur réservation au départ.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours.
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.
- Secourisme :** Premiers secours : Mis en place par l'association dès le départ.
Urgence : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal

Vous êtes victime ou témoin de violences dans le milieu Sportif ?
Signalez-le en écrivant à :
Mail to: Signal-sports@sports.gouv.fr